

Les crédits

touchant les allocations familiales et la pension de vieillesse réduira les dépenses du gouvernement de 215 millions de dollars cette année et de 618 millions par année d'ici la fin de la période de mise en oeuvre graduelle de trois ans.

Le gouvernement Mulroney a mis la hache dans les transferts au titre du financement des programmes établis, comme je le disais tout à l'heure. Au total, les compressions opérées dans les paiements de transfert aux provinces sur les chapitres de la santé, des services sociaux et de l'éducation, qui sont des programmes d'aide aux familles des petits salariés représentent une réduction de 31 milliards de dollars dans l'assurance-santé et l'éducation post secondaire. De cette somme, 22 milliards environ seront retranchés dans le coeur même du régime d'assurance-santé.

• (1550)

En 1990, le gouvernement Mulroney a décidé qu'il réduirait les paiements de transfert qu'il verse à l'Ontario, à la Colombie-Britannique et à l'Alberta à l'égard du RAPC, sous prétexte que ces provinces sont trop riches. Ces réductions s'élèvent à 75 millions de dollars pour 1990 et à 80 millions de dollars pour 1991-1992.

Le gouvernement Mulroney a même mis la hache dans les quatre milliards de dollars qu'il se proposait d'affecter à la création de nouvelles places dans les garderies. Si l'on ajoute à cela le fait que le gouvernement fournit 2,6 milliards de dollars au RAPC, on se rend compte que l'économie de 200 millions de dollars que le gouvernement réalise chaque année, il la réalise une fois de plus aux frais des travailleurs et des familles des petits salariés.

On nous a dit et répété à plusieurs reprises à la Chambre tout le bien que le projet de loi C-21 fera aux petits salariés. On voit bien cela, monsieur le Président. Dans des municipalités de tout le pays, le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale augmente depuis l'adoption du projet de loi C-21. Celui-ci ne visait pas à créer des emplois ni à aider les milliers de travailleurs qui ont été mis à pied ces derniers mois par suite de la politique monétaire et budgétaire du gouvernement actuel. En fait, le projet de loi C-21 va réduire de 1,3 milliard de dollars par année les prestations de l'assurance-chômage. Les chômeurs sont des êtres humains qui se désespèrent et cette compression fédérale de 1,3 milliard de dollars va réduire encore davantage les revenus de familles qui n'arrivent déjà pas à joindre les deux bouts.

Les principaux problèmes des familles qui sont prises dans le cycle de la pauvreté sont la nourriture et la logement. Pouvez-vous croire que, en 1989, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney a effectivement

consacré moins d'argent au logement dans tout le pays qu'il ne l'avait fait en 1984? Au moment même où le coût du logement monte en flèche dans tout le pays, que les sans-abri se comptent par dizaines de milliers au Canada, le gouvernement Mulroney consacre en 1989 au logement moins d'argent, en dollars réels, qu'en 1984.

Pour le bénéfice des députés d'en face, je tiens à déposer un état de toutes les compressions budgétaires qui ont frappé les pauvres et les familles à faible revenu depuis 1984; ces compressions totalisent plus de 20 milliards de dollars, sans compter les réductions des paiements de transfert dans le cadre du financement des programmes établis. Il s'agit donc de 20 millions de dollars qu'on a retirés des mains ou plutôt de la bouche des enfants du Canada.

Nous avons voulu susciter ce débat non seulement pour sensibiliser les Canadiens au fait que l'écart entre les riches et les pauvres s'élargit de plus en plus au Canada. Nul besoin de lire les journaux pour s'en convaincre; il suffit de parcourir sa propre circonscription et d'aller dans les banques d'alimentation. Tenez, le mois dernier, dans la ville de Montréal, il y avait des gens qui faisaient la file dans la rue pour acheter des vêtements d'occasion, parce qu'ils n'avaient pas les moyens d'en acheter des neufs. Que fait le gouvernement fédéral pour venir en aide aux familles dans le besoin? Eh bien, il coupe dans les budgets et il ne s'arrêtera que lorsqu'il n'y aura à peu près plus de programmes d'aide.

Juste un petit exemple. J'ai été franchement bouleversé d'entendre la ministre de l'Emploi dire à la Chambre, en réponse à mon collègue de Winnipeg, qu'elle n'avait pas l'intention d'annoncer de hausse du salaire minimum parce que cette mesure ne profiterait qu'à un petit nombre de Canadiens. Monsieur le Président, ce nombre est peut-être peu élevé, mais je crois que le gouvernement fédéral et la ministre de l'Emploi devraient avoir honte de ce que le gouvernement fédéral paie le salaire minimum le plus bas de tout le Canada. Mon collègue a signalé qu'une mère qui vit seule avec son enfant doit travailler 87 heures par semaine au salaire minimum simplement pour atteindre le seuil de la pauvreté. À vrai dire, on réalise où sont les réels besoins lorsqu'on constate que Terre-Neuve a un salaire minimum plus élevé que celui que paie le gouvernement fédéral. Je voudrais que soit consigné au compte rendu ce que je vais lire après que j'aurai déposé l'analyse sur les compressions de dépenses fédérales.

Le président suppléant (M. Paproski): La députée est-elle autorisée à déposer le document? Il doit y avoir consentement unanime pour que le document puisse être déposé. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.